

# La Société Anonyme

en droit Liechtensteinois

L'auteur de la présente brochure, Me. Alfred Bûhler, possède une étude d'avocat et un bureau fiduciaire Heiligkreuz 14, FL-9490 Vaduz, Principauté du Liechtenstein.  
Téléphone: (075) 2 23 34, Téléx: 77 883

## Table des Matières

A	La Principauté du Liechtenstein . . . . .	• 5
B	La loi liechtensteinoise sur les personnes et les sociétés (LPS). . . . .	.7
C	Le privilège holding et de domicile en droit fiscal liechtensteinois. . . . .	9
I.	Le privilège holding. . . . .	9
II.	Le privilège de domicile. . . . .	9
D	La société anonyme. . . . .	.11
I.	Concept et nature juridique. . . . .	.11
II.	Constitution. . . . .	.11
	1. Notions générales. . . . .	.11
	2. Statuts. . . . .	.13
	3. Constitution. . . . .	.14
	4. Registre du commerce. . . . .	.17
III.	Capital social et réserves. . . . .	.18
	1. Capital social. . . . .	.18
	2. Réserves. . . . .	.18
IV.	Actions. . . . .	.19
	1. Actions au porteur et actions nominatives . . . . .	19
	2. Actions à valeur nominale et actions de quotité. . . . .	20
	3. Actions de priorité. . . . .	20
	4. Actions à droit de vote privilégié . . . . .	2 1
	5. Actions gratuites. . . . .	21
	6. Actions de salariés. . . . .	21
	7. Bons de jouissance. . . . .	22
V.	Qualité d'actionnaire. . . . .	22
	1. Droits de l'actionnaire. . . . .	23
	2. Obligations de l'actionnaire . . . . .	2 5

VI.	Organisation	25
	1. Assemblée générale	25
	2. Administration	26
	3. Organe de contrôle	28
	4. Représentation	29
VII.	Responsabilité	29
VIII.	Comptabilité	29
IX.	Dissolution et Liquidation de la société anonyme	30
	1. Causes de dissolution	30
	2. Liquidation	32
X.	Impôts et taxes à payer par la société anonyme en tant que société holding ou société de domicile.	32
	1. Taxes de constitution	32
	2. Impôts annuels	33
XL	Convention entre la République d'Autriche et la Principauté du Liechtenstein relative à la double imposition.	33
	Sources de droit	34